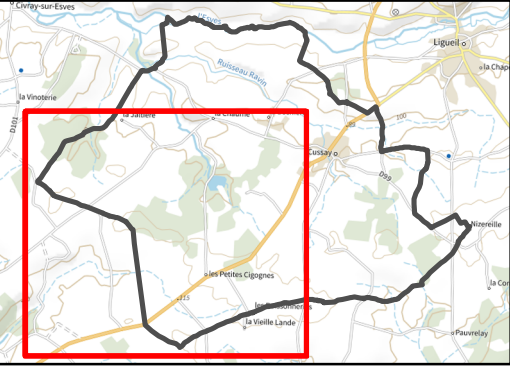


Commune de
CUSSAY
PLAN LOCAL D'URBANISME
Plan de zonage
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 05/11/2024
approuvant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.
Fait à Cussay
Le Maire,

ARRETE LE : 13/06/2017
APPROUVE LE : 05/06/2018
MODIFICATION N°1 DU : 05/11/2024



Légende

Bande non constructible de 20m de large le long de la RD 31

Espace boisé classé

Tronçon de la RD31 où la marge de recul est de 6m minimum

Emplacements réservés

n°1 : Réhabilitation de la station d'épuration

n°2 : Elargissement de la voie

n°3 : Accès au secteur des Patateries

n°4 : Complément d'un espace communal

n°5 : Futur accès au secteur de la Relandière

n°6 : Collecte des eaux usées

à destination d'habitation

à destination d'équipements d'intérêt collectif et services publics ou d'autres activités des secteurs tertiaires et secondaires

Élément de patrimoine protégé au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme :

Four à pain

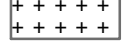
Lavoir

Loge de vigne

Maisonnette

Éléments d'information

Bâtiment agricole

Cimetière

Nouvelle construction

Limite de zone

Zone urbaine

Ua : Zone urbaine ancienne du bourg

Ub : Zone urbaine d'extension du bourg

Uc : Zone urbaine à vocation d'activités

Ue : Zone urbaine dédiée aux équipements publics

Uh : Zone urbaine de hameaux et leurs extensions

Zone à urbaniser

1AUei : Secteur à urbaniser à vocation principale industrielle

1AUh : Secteur à urbaniser à vocation principale d'habitat

Zone agricole

A : Zone agricole

Ac : Secteur de la zone A réservé aux activités commerciales liées à l'agriculture

Ap : Secteur non constructible de la zone A

Ar : Secteur de la zone A dans lequel existe un risque d'effondrement lié aux cavités sous-jacentes et où aucune construction n'est autorisée

Zone naturelle

N : Zone naturelle

NL : Secteur de la zone N permettant les activités liées aux loisirs

Nj : Secteur de la zone N occupé par des jardins et vergers

